

CERTIFICATE OF ADVANCED
STUDIES HES-SO EN

haute école
neuchâtel berne jura



santé
delémont neuchâtel



Réseau
Hospitalier
Neuchâtelois

SOINS AUX PERSONNES ATTEINTES D'UN ACCIDENT VASCULAIRE CÉRÉBRAL



CAS EN SOINS AUX PERSONNES ATTEINTES D'UN ACCIDENT VASCULAIRE CÉRÉBRAL (AVC)

LE RÉSEAU HOSPITALIER NEUCHÂTELOIS (RHNe) ET LE DOMAINE SANTÉ DE LA HAUTE ÉCOLE ARC (HE-ARC) OFFRENT UN CERTIFICAT POSTGRADE HES-SO SUR LA PRISE EN CHARGE DES PERSONNES ATTEINTES D'UN ACCIDENT VASCULAIRE CÉRÉBRAL. CETTE FORMATION S'ADRESSE AUX PROFESSIONNEL-LE-S DE LA SANTÉ ET DU TRAVAIL SOCIAL CONCERNÉ-E-S PAR LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE L'ACCOMPAGNEMENT.

CHAQUE ANNÉE, 16'000 CAS D'ACCIDENTS VASCULAIRES CÉRÉBRAUX (AVC) SONT DÉNOMBÉS EN SUISSE. LES IMPACTS POUR LES PATIENT-E-S, LEUR ENTOURAGE ET LEUR RÉSEAU SOCIO-PROFESSIONNEL SONT CONSIDÉRABLES. RECONNAISSANT L'AMPLEUR DE LA PROBLÉMATIQUE, LA SUISSE A ASSURÉ LA PRISE EN CHARGE DES PATIENT-E-S DANS DES UNITÉS DÉDIÉES, LES STROKE CENTERS ET STROKE UNITS. LA CERTIFICATION DE CES UNITÉS NÉCESSITE LA FORMATION CONTINUE ANNUELLE DU PERSONNEL SOIGNANT.

DANS LE BUT DE DÉVELOPPER ET D'ASSURER UN PROCESSUS DE QUALITÉ DANS LA PRISE EN CHARGE DE LA PERSONNE AYANT SUBI UN AVC, APRÈS SA SORTIE DES SOINS INTENSIFS, L'HNE COLLABORE AVEC LA HAUTE ÉCOLE ARC SANTÉ POUR PROPOSER UNE FORMATION RÉPONDANT AUX CRITÈRES DE QUALITÉ ET AUX BESOINS DE LA POPULATION ET DES PROFESSIONNEL-LE-S DANS L'ARC JURASSIEN ET EN SUISSE ROMANDE.

CONTENUS

MODULE 1 : TIME IS BRAIN ET AVC UPDATE

MODULE 2 : ACCIDENT VASCULAIRE CÉRÉBRAL ET APRÈS ?

MODULE 3 : TRAVAIL DE CERTIFICATION

CONDITIONS D'ADMISSION

Peuvent être admis-e-s comme candidat-e-s au certificat les personnes :

Titulaires d'un Bachelor HES du domaine de la Santé ou du travail social, ou d'un titre jugé équivalent

Les personnes n'étant pas au bénéfice d'un titre HES ou équivalent peuvent procéder à une admission sur dossier.

LE SUIVI DE LA FORMATION CONTINUE «TIME IS BRAIN» DONNE LIEU À DES RECONNAISSANCES D'AQUIS

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS DÉTAILLÉES SUR :

WWW.HE-ARC.CH/SANTE/CAS-AVC

Dates de cours Bulletin d'inscription Délai d'inscription Validation d'aquis

FINALITÉS DE LA FORMATION

La formation offre aux institutions de soins, une opportunité de former des professionnel-le-s qui auront pour mission première de développer des compétences spécifiques dans la prise en charge des personnes présentant un accident vasculaire cérébral, d'assurer des soins de qualité adaptés aux besoins des patient-e-s et de leurs proches. La formation est élaborée de manière à permettre un retour sur investissement par un transfert immédiat dans la pratique professionnelle.

Il s'agit de :

Renforcer ses compétences dans la qualité de la prise en charge dans la trajectoire de soins des patients atteints d'AVC, de l'aigu à la réinsertion professionnelle en passant par la réadaptation ;

Développer des compétences spécifiques essentielles pour une prise en charge efficace et permettre ainsi une détection précoce de possibles complications et donc améliorer le pronostic du patient ;

Collaborer à l'élaboration, l'évaluation et la mise à jour des protocoles basés sur des données probantes en fonction des besoins des équipes ;

S'engager à être force de propositions dans le développement des projets institutionnels ;

Favoriser et coordonner l'inter-professionnalité dans la prise en charge en tenant compte des compétences métier, ce, dans la bienveillance ;

Suivre la personne atteinte d'AVC et son entourage dans l'accompagnement de fin de vie ;

Détecter les signes précurseurs d'épuisement professionnel compte tenu de la nature des situations rencontrées ;

Participer au processus d'accueil et de formation des nouvelles collaboratrices et nouveaux collaborateurs dans les unités spécifiques.

INFORMATIONS PRATIQUES



Minimum 15
Maximum 30



Finance d'inscription Fr. 200.-
Cours et certification Fr. 5800.-
Module 1 : Fr. 2500.-
Module 2 : Fr. 2500.-
Travail de certification : Fr. 800.-



Haute Ecole Arc Santé Neuchâtel & Delémont
RHNe Neuchâtel